1. **La société de la connaissance indienne : de la « fuite des cerveaux » au « gain des cerveaux »**

1- L’existence d’une migration de retour :

1. Des départs au retour : - Pour calculer, un solde migratoire, on fait la différence entre les départs et les arrivées : si le résultat est positif, il y a plus de personnes qui immigrent (= qui rentrent) dans le pays que de personnes qui émigrent (= qui sortent), le solde migratoire est donc positif. Il s’agit alors d’un pays d’accueil. L’inverse (solde négatif) caractérise les pays de départ. Concernant les étudiants et les jeunes cadres informatiques, le monde a longtemps été coupé en deux : des pays du Sud de départ et des pays d’accueil au Nord. Les Sud pauvres s’appauvrissaient encore plus par suite du départ de ses élites et les Nord s’enrichissaient par apport de ces élites à leur économie. C’est pour cette raison que l’on parlait de « fuite des cerveaux », en anglais, « brain drain ». Mais, la situation a changé : depuis les années 1990’s, les migratoires des cerveaux se sont inversés : les Sud ont vu leur solde devenir positif et les pays du Nord ont maintenant un solde négatif ce qui signifie que la migration de départ des Sud est devenue une migration de retour ! Cette inversion a donné naissance à la notion de « brain gain » ou « gain des cerveaux ». Les sociétés de départ s’enrichissent grâce au retour de ces migrants hautement qualifiés qui investissent dans leur pays d’origine. Le pays où ce phénomène de retour a été le plus massif est l’Inde. - Différencier diaspora et émigration (orientée seulement vers un ou quelques pays. Ex : les Tunisiens émigrent préférentiellement en France) : la diaspora est l’existence d’une population émigrée d’outre-mer présente quasiment partout sur la planète et qui entretient des liens socio-économiques et culturels très forts avec le pays de départ. Ces liens forment un réseau favorisant le retour dans le pays de départ. La diaspora indienne est composée de 550 000 étudiants présents en dehors de l’Inde dans 86 pays, mais l’Inde compte plus de 18 millions d’Indiens d’outre-mer

: ces « émigrés » indiens se destinent en priorité à l’informatique => ils choisissent comme destination les ÉtatsUnis (presque la moitié du total ; ils y étudient puis y obtiennent leur premier emploi dans la fameuse Silicon Valley californienne qui concentre les grandes firmes informatiques américaines comme Google, Facebook, Amazon et Microsoft… mais pas Apple qui est à Seattle au Nord-Ouest des États-Unis) puis le Canada (1/4), l’Australie, la Nouvelle-Zélande… Ces pays sont tous des pays anglophones (langue de l’ancien colonisateur britannique de l’Inde) et riches => les possibilités de faire carrière avec un bon salaire y sont maximales, mais, finalement, les possibilités de retour aussi !

1. Grâce à une politique migratoire incitant au retour : - Dans la Constitution de 1950 (faisant suite aux massacres des populations indiennes au futur Pakistan au moment de l’Indépendance de 1947) et la loi de 1955, la double-nationalité est interdite en Inde (il s’agit aussi d’exclure les citoyens musulmans présents en Inde de la nationalité indienne pour en faire des citoyens de seconde zone ; cela les forçait enfin à partir au Pakistan : en Inde, on est soit citoyen indien, soit citoyen étranger) => beaucoup d’enfants d’émigrés nés à l’étranger ont donc été obligés de changer de nationalité et de prendre la nationalité étrangère (notamment américaine par le droit du sol) ce qui supprimait automatiquement la possibilité de retour en Inde car ces émigrés indiens perdaient, en cas de retour, leurs droits civiques indiens (impossibilité de voter en Inde ou de se marier en Inde) fonciers (interdiction d’acheter une parcelle de terre en Inde) bancaires (impossibilité d’ouvrir des comptes bancaires en Inde sans un énorme surcoût et sans une forte imposition sur les sommes versées en Inde) et éducatifs (interdiction d’y scolariser ses enfants dans le système « public ») : cela rendait leur retour presque impossible.

 - Pour encourager les retours, les banques indiennes puis l’État indien ont mis en place des mesures visant à inciter au retour :

• En 1970, pour faciliter le rapatriement des capitaux des migrants et l’investissement en Inde, les banques indiennes ont rendu plus facile l’ouverture d’un compte dans une banque en Inde. Ces comptes bénéficiaient de taux d’intérêt attractifs et les sommes déposées sur ces comptes n’étaient plus imposables avec l’accord de l’État indien. Pour différencier les comptes des Indiens des comptes de ces Indiens d’outre-mer, les banques ont alors inventé la catégorie des NRI soit les Non resident Indian : les Indiens qui ne résident pas en Inde.

• A la suite de cette initiative strictement bancaire, l’État indien a été obligé de légiférer pour définir précisément ce que sont ces NRI : c’est l’objet de la loi de 1973. Elle différencie les NRI et les PIO (ou Persons of Indian Origin). 1-Si le terme NRI désigne un ressortissant de nationalité indienne détenteur d’un passeport de sortie et de retour en Inde valable 15 ans (il s’agissait que ces NRI ne paient pas leurs impôts à la fois aux États-Unis et en Inde et, surtout, qu’ils puissent, quand ils veulent revenir en Inde pour une durée de plusieurs mois si nécessaire revoir leur famille, ne pas avoir à payer des demandes administratives de retour temporaire). 2-Le PIO désigne un ancien indien qui a perdu sa nationalité : soit une personne qui a été de nationalité indienne par le passé et a été naturalisé ailleurs, donc a perdu sa nationalité indienne car celle-ci est restrictive, soit une personne devenue automatiquement citoyenne étrangère car né sur le territoire étranger, mais dont les parents (ou au moins un des grands-parents) vivaient en Inde et ou étaient de nationalité indienne en 1947. Le passeport de PIO est valable aussi 15 ans.

• En 2006, l’État indien a encore modifié la Constitution pour créer une nouvelle forme de citoyenneté, encore plus propice au retour, la citoyenneté d’outre-mer, celle des OCI (Overseas citizenship of India) avec un passeport spécial à vie permettant aux citoyens indiens ou non indiens un retour facile en Inde sans perdre ses droits indiens : les OCI peuvent ainsi être citoyens étrangers mais revenir facilement en Inde revoir leur famille, voire se réinstaller en Inde tout en gardant les droits civiques, fonciers, bancaires et éducatifs de leurs parents.

c) Les autres acteurs du retour :

 - Les firmes américaines sont également à l’origine du retour car elles ont favorisé l’essor de l’informatique en Inde (par des délocalisations de sous-traitance utilisant les faibles salaires indiens) ce qui a développé un marché de l’emploi informatique en Inde, donnant ainsi la possibilité aux migrants de retour de retrouver un emploi en Inde, certes, avec un salaire moins élevé qu’aux États-Unis, mais dans un pays où le coût de la vie y est moins élevé, et avec la possibilité d’une promotion valorisant en Inde l’expérience acquise aux États-Unis. - Le contexte de crise économique aux États-Unis à partir des années 2000 : après 2001 et la crise des subprimes en 2006, le contexte économique aux États-Unis s’est inversé. L’apparition d’un chômage de masse aux Etats-Unis qui n’existait pas dans les années 1990 a encouragé un véritable repli identitaire (pour être gentil car, en réalité, il s’agit bien de racisme anti-indien) attribuant la responsabilité du chômage (ce qui est faux puisque les Indiens démissionnent pour revenir en Inde => ils libèrent de l’emploi pour les Américains) à la présence des informaticiens indiens aux États-Unis. En 2004, cette campagne xénophobe atteint son apogée : une affiche (reprenant la couverture d’un magazine) est placardée aux États-Unis pour vanter les mérites du retour de ces Indiens. Le gouvernement américain va soutenir cette campagne en supprimant des milliers de visas (autorisation, attribuée à des étrangers, de présence pour des raisons de travail sur le sol américain) autorisant implicitement les entreprises informatiques américaines à renvoyer du jour au lendemain des milliers d’ingénieurs informatiques indiens présents sur le sol américain.

 - Les migrants de retour eux -mêmes : leurs motivations sont 1-d’ordre familiale et 2-d’ordre personnelle-professionnelle. 1-Le profil sociologique du migrant de retour est celui d’un jeune couple d’actifs informatiques avec un jeune enfant : la naissance du premier enfant et surtout le devoir de prise en charge familial des grands-parents restés en Inde (en Inde, il n’existe aucun système de retraite par répartition comme en France => le modèle est celui de la famille large dans laquelle le garçon prend en charge ses parents devenus vieux). 2-Le retour devient pertinent quand le premier emploi a été décroché aux États-Unis car l’expérience est valorisée en Inde par une promotion. Le retour se fixe très majoritairement à Bangalore, technopole informatique (ville spécialisée dans la hautetechnologie) appelée la Silicon Valley indienne. La ville y a développé des parcs informatiques offrant un marché de l’emploi informatique très attractif au retour : en Inde 1 informaticien sur 8 travaille dans cette technopole qui s’est spécialisée dans la production de logiciels. Des grandes firmes indiennes informatiques sont nées dans la technopole comme Infosys ou Wipro. En 2005, la valeur de la production de cette seule technopole (il y en a 8 comme cela en Inde) a atteint 40 milliards de dollars et à 60% les logiciels sont exportés par des entreprises indiennes et aux États-Unis => la migration de retour a inversé la dépendance entre pays. Aujourd’hui, ce n’est plus l’Inde qui dépend des États-Unis pour former ses étudiants mais les EtatsUnis qui dépendent des importations indiennes. 2- Le savoir-rentrer : revenir, rester et/ou repartir doc 2p372 a) Un retour utilisant l’expérience du retour : - Le retour doit calculer trois dimensions migratoires : revenir, rester et/ou repartir. Il s’agit pour le migrant 1-d’organiser efficacement son retour, 2-pour rester durablement en Inde et 3-ne pas être obligé, en cas d’échec, de repartir (car il ne trouverait pas de travail ou il ne réussirait pas à se réinsérer dans la société indienne, très différente de la société américaine où il est né).

- Pour réussir son retour (1/3 des retours sont des échecs), il y a un savoir-rentrer :

• 1-le migrant profite des réseaux d’aide d’anciens migrants qui ont réussi leur retour et l’expliquent sur Internet. Ils vantent le retour (le favorisant donc) et conseillent gratuitement le candidat au retour (ex : le site internet NRIonline où on peut échanger avec des familles réinstallées en Inde et où on peut y poster son CV destiné aux firmes informatiques indiennes).

• 2-le migrant de retour favorise Bangalore là où il sait qu’il aura du travail et où le cadre de vie correspond à son mode de vie occidentalisé. Les migrants de retour ne veulent pas se mélanger aux Indiens nés en Inde => ces migrants se concentrent à Bangalore dans des quartiers riches sécurisés pavillonnaires où on parle anglais. Ils refusent d’apprendre la langue locale (l’Inde possède des dizaines de langues locales). Leurs enfants vont dans des écoles privées réservées aux riches migrants de retour. Les parents s’achètent voiture de luxe, belle maison… et ils travaillent dans le secteur informatique en essor fulgurant dans la technopole.

• 3-pour réussir son retour, il s’agit paradoxalement de préparer un éventuel 2e départ vers les États-Unis, sorte de « plan B » si le retour échoue en faisant soit un enfant (né sur le sol américain donc de nationalité américaine) juste avant le retour soit en naturalisant un membre de la famille aux États-Unis juste avant le retour aussi.

1. Une source de développement alternatif : les « gains » des migrants de retour - Avant le retour, les ingénieurs indiens versent une partie de leur salaire au reste de leur famille restée en Inde, au total 21 milliards de dollars/an : ce sont les remises(doc texte polycop) qui constituent dans certaines régions d’Inde (comme le Kerala au Sud de l’Inde où les remises représentent la première source de richesse de la région devant les subventions versées par l’État, la pêche et les épices) la première source de richesse régionale. Ces remises y accélèrent le développement local (construction d’écoles ou d’hôpitaux par des versements collectifs d’OCI qui mutualisent leurs remises…). - Une fois revenus, ces migrants de retour investissent massivement en Inde leurs économies faites aux États-Unis : ils forment surtout celle nouvelle classe moyenne indienne qui crée une société de la connaissance et de la consommation à l’occidental (pavillon familial, voitures…).

**B) L’économie de la connaissance indienne : les transferts de technologie**

- L’Inde accueille des filiales des firmes étrangères américaines et européennes dans les secteurs de la défense et de l’informatique pour qu’elles produisent en Inde ce qui oblige ces firmes à accepter des transferts de technologie : cela permet d’accéder gratuitement aux résultats (les inventions) de la production de la connaissance sans avoir à financer cette production. - Cette politique étatique indienne a deux leviers :

• La création dans tout le pays de zones économiques spéciales (où les impôts sont supprimés ou diminués : en plus de l’écart de salaire, les firmes étrangères n’ont donc pas de charges sociales à payer comme les cotisations pour la retraite ou la santé des employés...).

• La signature par l’État indien (avec les firmes étrangères) de contrats mentionnant systématiquement que la production d’une invention récente doit être en totalité (ou en partie) faite en Inde. C’est la politique lancée par le premier ministre Narendra Modi, depuis 2014, du « make in india ». Cette politique a connu des succès mais aussi des échecs. On est dans des rapports de force géopolitiques entre pays au niveau de la domination sur l’économie mondiale de la connaissance. Ex : La France a refusé cette clause dans son contrat signé pour produire des Rafale en Inde. La production du Rafale restera en totalité en France (pour cacher les secrets défenses informatiques du pilotage automatique et les secrets relatifs aux missiles atomiques) mais, pour sanctionner la France, l’Inde a (tout en signant son contrat) diminué le nombre d’avions commandés.